

Le Larousse 2005

CONVIER v.t. [5] (lat. *cum*, avec, et *invitare*, inviter). 1. Inviter à un repas, à une fête. 2. Engager, inciter, inviter à qqch, à faire qqch. *Le beau temps convie à la promenade.*

CONVIVE n. (lat. *conviva*). Personne qui prend part à un repas avec d'autres.

CONVIVAL, E, AUX adj. 1. Relatif à la convivialité ; qui la favorise. 2. INFORM. Se dit d'un matériel facilement utilisable par un public non spécialisé.

CONVIVALITÉ n.f. (angl. *conviviality*, du lat.). 1. Capacité d'une société à favoriser la tolérance et les échanges réciproques entre les personnes et les groupes qui la composent ; ensemble de rapports favorables entre les membres d'un groupe. 2. Goût des réunions joyeuses, des repas pris en commun. 3. INFORM. Caractère d'un matériel convivial.

CONVOCABLE adj. Qui peut ou doit être

Le Micro Robert

preuve dans un procès pénal.

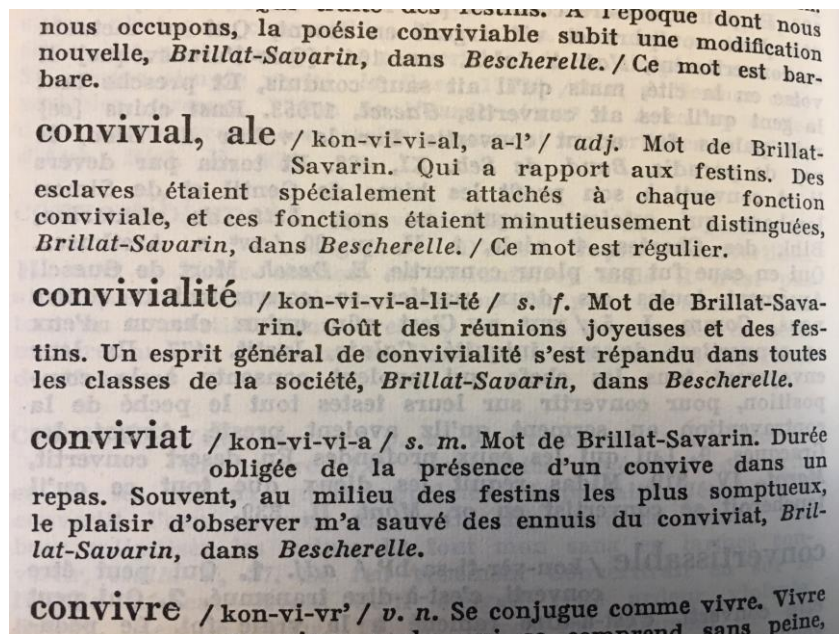
convier [kɔ̃vjɛ] v. tr. ■ conjug. 7. 1. Inviter (qqn) à un repas, une réunion. *Convier qqn à une réception.* 2. Inviter, engager (qqn) à (une activité). *Convier qqn à faire qqch. Le soleil nous convie à la promenade.*

convive [kɔ̃viv] n. ■ Personne invitée à un repas en même temps que d'autres. *Un, une agréable convive.* ⇒ hôte. *De nombreux convives.*

► **convivial, iale, iaux** adj. ■ Angléc. 1. Qui exprime la convivialité. *Repas conviviaux.* 2. Se dit d'un matériel, système, programme informatique facilement utilisable par un public non spécialisé. ► **convivialité** n. f. ■ Angléc. 1. Rapports positifs entre les membres d'un groupe. 2. Facilité d'utilisation (d'un système informatique).

convocation [kɔ̃vɔkasjɔ̃] n. f. 1. Action de

Le Littré



Internet : Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales

CNRTL
Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales

Ortolang
cnrs atilf

Utile
Utile

Accueil
Contact

Morphologie
Aide

Lexicographie
Aide

Entrez une forme

Chercher

options d'affichage
catégorie : toutes

■ CONVIVALITÉ, subst. fém.

A.- **Goût des réunions et des festins :**

- La gourmandise est un des principaux liens de la société; c'est elle qui étend graduellement cet esprit de **convivialité** qui réunit chaque jour les divers états, les fond en un seul tout, anime la conversation, et adoucit les angles de l'inégalité conventionnelle. BRILLAT-SAVARIN, *Physiol. du goût*, 1825, p. 147.

B.- **Néol.** „L'ensemble des rapports autonomes et créateurs entre les personnes d'une part, et des rapports entre les personnes et leur environnement d'autre part” (I. ILICH (trad. de l'angl.)). (Cf. *infra*, [anton. *productivité*]).

Prononc. Seule transcr. ds LAND. 1834 et LITTRÉ : kon-vi-vi-a-li-té. **Étymol. et Hist.** 1816 (L. SIMOND, *Voyage d'un Français en Angleterre*, t. 1, p. 512 ds *R. Philol. fr.*, t. 27, p. 95); 1973 (I. ILICH, *La Convivialité*, trad., Paris, éd. du Seuil). Empr. à l'angl. *conviviality* « id. » (1791 ds *NED*). **Fréq. abs. littér.** : 3. **Bbg.** QUEM. 2^{es}. t. 4 1972.

Europe
© 2012 - CNRTL

44, avenue de la Libération BP 30687 54063 Nancy Cedex - France
W3C XHTML 1.0

Tél. : +33 3 83 96 21 76 - Fax : +33 3 83 97 24 56
W3C CSS

Dictionnaire historique de la langue française - Alain Rey

fourni le premier élément des composés CONVEXO-CONCAVE ou CONVEXO-CONVEXE. ♦ CONVEXITÉ n. f. est emprunté (1450) au latin impérial *convexitas*, dérivé de *convexus*.

CONVIER v. tr., d'abord *curveer* (1125), *curvier* (1160-1174), est issu du bas latin °*convitare* (XI^e s., latin médiéval) «inviter à un repas, à une réunion». Lui-même résulte probablement du croisement de *invitare* (→ inviter) et de °*convivium* «festin» (→ convive).

♦ Le verbe signifie proprement «inviter à un repas» et, par extension, «à une réunion», et a reçu comme *inviter* un sens figuré, «inciter qqn à faire qqch.» (1160-1174), l'usage moderne imposant la construction *convier à* au lieu de l'ancienne, *convier de*. Celui-ci, au XVII^e s., a mis fin à l'emploi de la forme pronominale, *se convier de/à* «s'offrir à, se proposer de», et à *convier* n. m., substantivé au sens de «repas de fête».

► Le participe passé CONVIÉ, ÉE a été adjectivé et substantivé (1580) au sens d'«invité» sans connaître une expansion comparable à celle d'*invité* et surpassé par l'emprunt *convive*.

CONVIVE n. est emprunté (XV^e s.) au latin *conviva* «invité d'un repas», dérivé de *convivere* «vivre ensemble» d'où «manger ensemble», de *cum* (→ co-) et *vivere* (→ vivre).

♦ Après un essai d'introduction au XV^e s., *convive* s'est installé au XVII^e s. après la disparition de son homonyme *convive* «festin» (1165), emprunté au latin *convivium* «repas, festin» (→ convier).

► **CONVIVAL, ALE, AUX** adj., d'abord *convival* (1612), est emprunté au latin impérial *convivalis, convivialis*, issu de *conviva*. < Il s'est répandu sous l'influence de l'anglais *convivial*, de même origine, et a pris récemment, d'après *convivialité*, des connotations mélioratrices que n'avait pas son emploi traditionnel. ♦ **CONVIVALITÉ** n. f., apparu en 1816 dans un récit de voyage en Angleterre, est emprunté à l'anglais *conviviality* «goût des réunions et festins», dérivé de *convivial*. Il a été repris en 1973, dans la traduction d'un texte en anglais d'Ivan Ilitch, au sens d'«ensemble des rapports entre personnes au sein de la société ou entre les personnes et leur environnement social, considérés comme autonomes et créateurs». *Convivial* et *convivialité* sont spécialement employés en informatique, en parlant d'un système informatique d'accès facile; il s'agit alors d'un américanisme. ♦ **CONVIVIAT** n. m. (1825, Brillat-Savarin), «qualité de convive», resté à l'écart de la vogue de *convivial, convivialité*, a vieilli.

CONVOI → CONVOYER